

Réf: Dossier N° 001173

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « INSTITUT PROSELYTE »

Siège social Abidjan, Yopougon Keneya Immeuble MTN 2 eme étage,

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 24/03/2021 reçus par Me KOUADIO- BHEGNIN KPAKIBO HERMANN , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INSTITUT PROSELYTE »

Objet : LA CREATION, LA GESTION, L'EXPLOITATION D'ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET SUPERIEURS LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE. Et pour la réalisation de l'objet social :

L'Emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

La prise de participation de la Société dans toutes Entreprises ou Sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et d'une manière générale, toutes activités connexes, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon Keneya Immeuble MTN 2 eme étage,

Dirigeant(s) : M DANE JEAN DESIRE GRACIAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02745 du 12/07/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16712/GTCA/RC/2021 du 12/07/2021

